

## Almanach du forestier normand : janvier - février - mars 2014 Un nouveau cycle de travaux recommence !

### Travaux d'hiver

Tous les travaux indiqués au mois de décembre restent valables au premier trimestre de l'année : marquage des éclaircies et des coupes, estimations et inventaires, exploitation et débardage, élagage des résineux,...

### J'élague les Hêtres, les Chênes et le Châtaignier

L'élagage de ces essences se fait en fin d'hiver (Février, Mars), juste avant la montée de sève du printemps. La période adéquate varie selon le climat : un redoux de quelques jours peut déclencher la montée de sève et il est alors trop tard pour faire l'élagage. Les autres feuillus seront plutôt élagués en été.

Pour plus d'informations voir les fiches techniques : « L'élagage des arbres forestiers »

### Je recèpe les plants mal conformés

Quand les fortes gelées sont passées, vous pouvez recéper les plants mal conformés pour repartir sur de nouvelles pousses. Tous les feuillus sont recépables\* (sauf le Hêtre), mais pas les résineux. Revenez en Juin pour choisir la plus belle pousse.

\*Recépage : Opération consistant à couper des tiges au ras du sol, généralement pour obtenir des rejets.

### J'ouvre des cloisonnements sylvicoles dans les jeunes régénérations naturelles

Il faut prévoir des voies de pénétration très tôt dans les régénérations naturelles en ouvrant des layons de 3 m de large tous les 5 à 6 m d'axe en axe.

Les bénéfices des cloisonnements sylvicoles sont nombreux :

- Des économies dans les nettoyages des semis (dé-gagement) et les opérations de taille et d'élagage. Une circulation aisée permet une réduction des coûts de l'ordre de 20 à 30 %.
- Une meilleure gestion avec un dépressage et un choix des arbres d'avenir facilités.
- Un intérêt cynégétique par la création de lisières favorables à l'alimentation et au refuge.
- Une bonne protection des sols et des arbres en canalisant les engins sur les layons.

Ces layons doivent déboucher sur un chemin en oblique (angle de 45°) afin de faciliter la circulation des engins mécaniques.

Pour plus d'informations voir la fiche technique : « Cloisonner pour mieux gérer »



Ouverture de cloisonnements sylvicoles dans une régénération naturelle de Chêne



### Equilibre forêt - gibier :

Le plan de chasse au grand gibier doit être déposé avant le 15 février dans l'Orne, le 17 février dans le Calvados, le 10 mars dans l'Eure et en Seine-Maritime, le 15 mars dans la Manche. La demande est à formuler sur un imprimé spécial à transmettre au Président de la Fédération Départementale des Chasseurs. Le préfet peut toutefois avancer ou reporter cette date limite de dépôt. A défaut d'une demande de plan de chasse émanant du propriétaire lui-même, il convient à minima que cette demande soit signée conjointement avec les détenteurs du droit de chasse.

Le carnet de prélèvement des chasseurs doit être retourné, lorsqu'il existe, dans les dix jours suivant la clôture de la chasse à la Fédération Départementale des Chasseurs.

Le propriétaire doit faire le point sur les dégâts de gibier dont ses peuplements ont fait l'objet. Il doit transmettre cette information au CRPF et à son syndicat de propriétaires forestiers afin que ceux-ci puissent défendre, en toute connaissance de cause, les intérêts des propriétaires lors des commissions de plan de chasse.



Nature des travaux ou des opérations sylvicoles	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Etude du sol et de ses potentialités												
Préparation du terrain avant plantation												
Plantations		Plantation en motte										
Dégagement (plantation et régénération)							Fougère aigle (risque d'écrasement)					
Ouverture des cloisonnements sylvicoles et entretien des bandes ouvertes			Entretien des cloisonnements sylvicoles							Ouverture des cloisonnements sylvicoles		
Taille de formation et élagage sur feuillus	Hêtre Chênes Châtaignier				Autres feuillus							Hêtre Chênes Châtaignier
Élagage des résineux												
Contrôle des protections gibier (maintien ou enlèvement)												
Dépressage												
Marquage du taillis au profit des arbres d'avenir												
Repérage et marquage des arbres d'avenir dans les peuplements feuillus												
Marquage des coupes												
Exploitation du bois d'œuvre feuillu												
Exploitation du taillis												
Débardage												
Mise en place de la desserte												
Planification de la gestion (bilan sur l'avancée du document de gestion, planification des coupes et travaux,...)												
Surveillance de l'état sanitaire du bois												
Taux de reprise des plantations (nécessité ou non de regarnis)												
Opportunité de travailler la régénération naturelle (présence ou non de semis, fructification)												

Quand le sol est sec ou gelé !

Périodes les plus favorables

Périodes possibles

Les périodes d'interventions proposées dans ce tableau sont celles optimales pour les opérations considérées. Certaines peuvent être réalisées à des époques différentes, voire toute l'année avec des impératifs de temps et d'économie comme l'exploitation du bois d'œuvre.